## SARMERIE NATIONALE UNITÉ CODE UNITÉ PROCES-VERBAL Nº 05366 2297 / 1980

## PROCÈS - VERBAL

## DE RENSEIGHENENTS JUDICIAIRES

CADRE RÉSI	ERVÉ AU DESTINATAIRE
91	.10.80
4 10	
~ ~	. •
χ. υ	

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Reck

Recherches	d'un O.V.	H.I.		8(	306	553
1150 700	D. J.J.	<b>★</b> 1, 1, 2, 2	(I) (E)	UNIFORME ET CONFORM	ÉMENT AUX ORDRES DE	NOS CHEFS.
	sommen avi	ix octobre 1980, sés téléphonique adarmerie de	ment par le			rigade, mmendant la
signe car l fof8t un fer funée	ler qu'il 'un des pi à u plus pui meire . C	de la tour de d y a lieu de rech lotes de l'aéro- , vient d' , deux feux res sant ressemblas eci au niveau de faits , nous ales	ercher soit club , Monsi aperdevoir d seemblant à c it à un incer es nuages à t	un avion accident Clans le ciel ; seux des gyropidie d'aéronef ine hauteur d'	denté , soit domicilié en direction hares d'avion suivi d'une environ 600/7	de la s, puis trainée de 00 mètres .
envoy	ée sur les	ant à notre pats communes de nous recueillons	. 41		•	
domi Nous et q	cile . constaton	s en sa précence l'orientation d	qu'effectiv	rement il m un	e bonne vue d	onsemble
de Communitrouve approximate faise blant geuse neire ni d'Etant par co	" Ce jour, ais dans a ximative u de la cont penser e éleigne. Le tout respectan explosion pilete à rainte qu'	dimanche 26 oct a propriété ,j's uche nuageuse ,y aux gyrophare; d' r dans la direct dans une traject t la direction d , ni de moteur , l'aéro-club ,j's il m'agisse d'un	ans, médecis né le iclare à 16 h cobre 1980, v i vu un pres à une altit puis un secon un sérones d ion précitée stoire horize donnée . Je n Je n'ai vu i préféré av accident d'	rers IO heures ider éclat lum ide éstimée à id éclat , que et enfin une f et passer au entale et suiv i'ai entendu a aucune forme viser la tour	file d  35v, alors q ineux dans un 600/700 mètr lques seconde lamme très lu domans d'une i d'une train ucun bruit pa particulière	ue je me e direction es , au a après, mineuse sen- couche nua- ée de funée articulier,
Leotu	re faite p	1980, à 16 hous er moi de la déc		CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF		
DESTINATAIRES	N. le Proc Mr. le Pré M. Le Géné Direction ARCHIVE TRANSM	ureur de la Rép fot du Cher , ral commendant l de la Gendarmo; SE AU CDT. de Compe	le R.A. rie agnie s	GNATURE(9)		OANT O'UNITE

## y changer , à y ajouter , ou à y retrancher . ( a signé au carnet de déclarations)

Suite à ces nouveaux renseignements , nous avons erientés les recherches auprès des brigades concernées et de l'aéro-club «puisque ce jour là , tous les avions sortaient .

Augun renseignement n'a été requeilli . Augunbtémoin n'a été découvert .

Aucun tir de fusée n'a été effectué soit par les vignerons, soit à l'occasion d'une fête .

Aucun aéronef en difficulté n'a été signalé .